



OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Vice-présidence du Conseil Scientifique

DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS

**de l'Ecole Doctorale
Sciences de la Vie et de la Santé**

SDV - ED 85

**Lise Vollenweider-Andresen
Novembre 2006**

SOMMAIRE

L'Observatoire de la Vie Etudiante : un outil d'observation de l'insertion des docteurs	3
Spécialité des thèses et caractéristiques des docteurs	4
Spécialités des thèses	4
Une part croissante de femmes.....	6
L'absence d'étrangers	6
70% ont moins de 30 ans au moment de la soutenance	6
Durée et conditions de préparation de la thèse.....	7
La durée des thèses.....	7
La totalité des docteurs ont bénéficié d'un financement.....	8
Devenir professionnel des docteurs.....	10
Six docteurs sur dix sont partis en stage post-doctoral	10
Situation et type d'activité des docteurs au 1 ^{er} mars 2006	12
5 ans après la thèse, la précarité de l'emploi prédomine.....	14
Bibliographie.....	17

L'observatoire de la Vie Etudiante : un outil d'observation de l'insertion des docteurs

L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) a été chargé par le Conseil des Etudes Doctorales d'une mission permanente de suivi des conditions d'insertion professionnelle des jeunes docteurs de l'UNSA.

La sixième enquête réalisée en collaboration entre l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante), l'Ecole Doctorale « Sciences de la Vie et de la Santé¹ » (ED 85-SDV) et la Vice-Présidence du Conseil Scientifique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis concerne les 84 docteurs qui ont soutenu leur thèse au cours des années 2001, 2002 et 2003 dans le cadre de cette Ecole Doctorale.

Cette enquête se distingue des précédentes par le mode de recueil des données. Alors que nous avons procédé par questionnaire diffusé auprès des directeurs de thèse en reprenant les questions de l'enquête nationale SIREDO², nous avons cette fois utilisé la base de données établie par le secrétariat de cette ED. L'existence même de cette base de données témoigne de l'importance attachée par la Direction de l'Ecole Doctorale SDV, depuis sa création en 1992, au suivi des étudiants pendant et après leur Thèse. Ainsi, les étudiants ayant soutenu leur Thèse sont tenus d'informer régulièrement le Directeur de l'Ecole Doctorale sur leur situation professionnelle, ce dernier dispose ainsi d'informations sur l'ensemble des docteurs par promotion depuis 1992.

Cependant, malgré la richesse des renseignements contenus dans cette base de données, nous nous sommes heurtés à un certain nombre de problèmes lors de l'analyse statistique de ces dernières :

- Tout d'abord, l'absence de renseignements concernant la présentation à la qualification par la CNU ainsi que la situation professionnelle des docteurs un an après la thèse, empêche un suivi pertinent du processus d'insertion professionnelle selon les variables retenues pour nos études (plus particulièrement selon l'année d'obtention de la thèse) et rend impossible la comparaison des situations entre les six Ecoles Doctorales de l'Université.
- Ensuite, la façon dont est enregistrée en continu dans la base de données la dernière situation professionnelle connue peut conduire à douter de la fiabilité de l'analyse menée à partir des traitements statistiques. En effet, le caractère aléatoire de la saisie des informations et l'ambiguïté de termes tels que « la dernière situation » ou même « connue », sont des éléments propres à entourer d'une grande incertitude la description des situations actuelles des docteurs et leur comparaison en fonction de l'intervalle de temps entre l'obtention de la thèse et mars 2006. Il est, en effet, impossible de déterminer si la situation professionnelle enregistrée est celle qu'a occupée le Docteur juste après l'obtention de sa thèse, un an après... ou bien celle réellement occupée en mars 2006³.

¹ Nous remercions vivement Nadine Loudig pour sa collaboration à cette enquête

² Questionnaire insertion professionnelle SIREDO ;4^{ème} phase de l'enquête ED de la Direction de la Recherche du MEN.

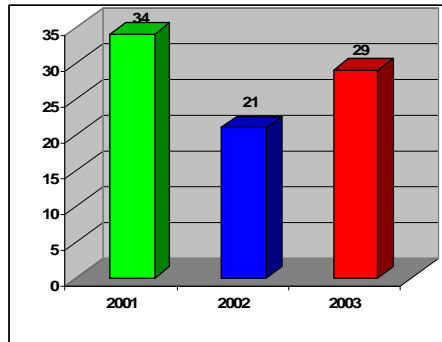
³ A titre d'exemple, nos résultats statistiques montrent que cinq ans après l'obtention de la thèse, 7 docteurs sur 12 étaient encore en stage post-doc, alors que tout laisse à penser que leur situation professionnelle était en fait inconnue pour l'administration de l'ED.

Afin de remédier à ce type de biais, il conviendrait certainement de revoir la méthodologie des enquêtes insertion docteurs pour privilégier une interrogation directe des docteurs et/ou à défaut les directeurs de thèse.

Spécialité des thèses et caractéristiques des docteurs

La période d'observation est marquée par une forte fluctuation du nombre de thèses soutenues annuellement : de 34 doctorats délivrés en 2001, le nombre régresse à 21 doctorats en 2002, pour ensuite croître à nouveau à 29 doctorats en 2003.

Nombre de thèses soutenues selon les années



84 thèses soutenues en 3 ans

- **34 en 2001**
- **21 en 2002**
- **29 en 2003**

Spécialités des thèses

L'Ecole Doctorale « Sciences de la Vie et de la Santé » regroupe l'ensemble des étudiants de la région niçoise qui préparent une Thèse en Biologie Moléculaire et Cellulaire. Cette spécialité, si elle constitue l'unique doctorat de l'ED, s'appuie toutefois sur un potentiel important de laboratoires affiliés aux grands organismes de recherche. Les 84 docteurs des trois promotions agrégées ont, en effet, préparé leur thèse au sein d'une des 30 unités de recherches attachées à l'ED et où le nombre de thèses soutenues annuellement varie de 0 à 9. Il s'agit dans la grande majorité des cas d'unités affiliées au CNRS, à l'INRA ou à l'INSERM,

La répartition des doctorats par organisme de recherche est la suivante :

- 8 Unités de recherche CNRS avec 38 thèses soutenues entre 2001 et 2003 ; dont 16 thèses à l'UMR 6097 (IPMC).
- 12 Unités de recherche INSERM, avec 30 thèses.
- 3 Unités de recherche INRA, avec 6 thèses.
- 2 Equipes de recherche universitaires (EA), avec 3 thèses.
- 5 structures de recherche « autres » avec 7 thèses.

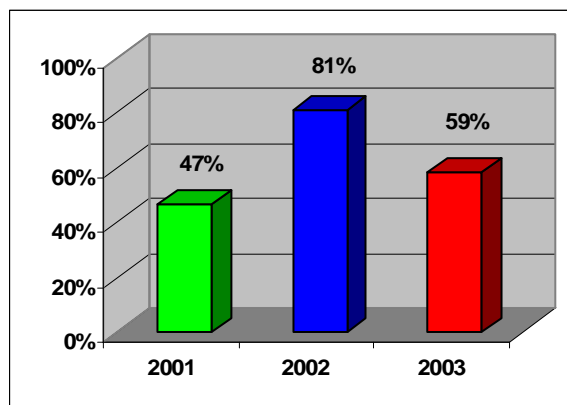
Répartition selon l'unité de recherche d'accueil et l'année de soutenance

Laboratoire de thèse	2001	2002	2003	Total
Unités de recherche du CNRS	14	12	12	38
CNRS - FRE 2294			1	1
CNRS - UMR 6078		1		1
CNRS - UMR 6097	9	5	2	16
CNRS - UMR 6543	2	4	2	8
CNRS - UMR 6548	1	2	4	7
CNRS - UMR 6549/INSERM - U 45, Lyon			1	1
CNRS - UMR 7009 /	1		2	3
CNRS-UMR 6543	1			1
Unités de recherche universitaires EA	2	1		3
EA 2674	1			1
EA 2675	1	1		2
Unités de recherche l'INRA	5		1	6
INRA 1064 - UMR IPMSV			1	1
INRA 1112 - UMR ROSE	4			4
INRA Montpellier	1			1
Unités de l'INSERM	10	8	12	30
INSERM - EMI 02-15			1	1
INSERM - EMI 03-44			1	1
INSERM - EMI 116 (Marseille)	1			1
INSERM - U 145	2	1	1	4
INSERM - U 343	1	1		2
INSERM - U 364	3		1	4
INSERM - U 385	1	1	2	4
INSERM - U 452		2		2
INSERM - U 470		1	1	2
INSERM - U 526	2	1	1	4
INSERM - U 568, (Labo Y. Le Marchand-Brustel)		1		1
INSERM - U 576			4	4
Autres	3		4	7
AFSSA - ex CNEVA	1			1
Aventis Pasteur			1	1
Labo Biophy. Trait Images	1			1
Novartis Pharma AG	1			1
Surfaces et Interfaces en Odontologie			3	3
Total	34	21	29	84

Une part croissante de femmes

Les femmes, minoritaires dans les autres disciplines des sciences dites dures, sont largement majoritaires parmi les docteurs en Biologie Moléculaire et Cellulaire. En 2001, la proportion de thèses soutenues par des femmes atteignait déjà 47%. En 2002, cette proportion s'élève brusquement à 81% pour ensuite se stabiliser à 59% en 2003⁴.

Proportion de femmes selon les années de soutenance



L'absence d'étrangers

L'Ecole Doctorale SDV se caractérise par l'absence presque totale de thèses soutenues par des étrangers⁵ ; seules deux femmes étrangères, une italienne et une grecque, y ont soutenu leur thèse en 2002.

70% ont moins de 30 ans au moment de la soutenance

- Le plus jeune des docteurs avait 25 ans au moment de la soutenance de sa thèse et le plus âgé avait 46 ans.
- L'âge moyen de fin de thèse est de 29,5 ans.
- L'âge médian est de 28 ans. 25 % des docteurs ont 27 ans ou moins et 25% ont 30 ans ou plus.

⁴ Pour les deux autres promotions non concernées par cette enquête on observe les taux suivants : 62% de thésardes en 2004 et 59% en 2005

⁵ ED 86 Lettres, Sciences Humaines et Sociales ; 28% d'étrangers,
ED 243 Interactions Nationales, Européennes et Internationales ; 31% d'étrangers
ED 244 Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion ; 24% d'étrangers
ED 364 Sciences Fondamentales et Appliquées ; 28% d'étrangers
ED 84 Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication ; 32% d'étrangers

Age à la soutenance selon le sexe

Age	Femmes	Hommes	Total	N
Moins de 30 ans	82,0	52,9	70,2	59
30 à 35 ans	10,0	35,3	20,2	17
Plus de 35 ans	8,0	11,8	9,5	8
Total	100,0	100,0	100,0	84

Les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes au moment de la soutenance.

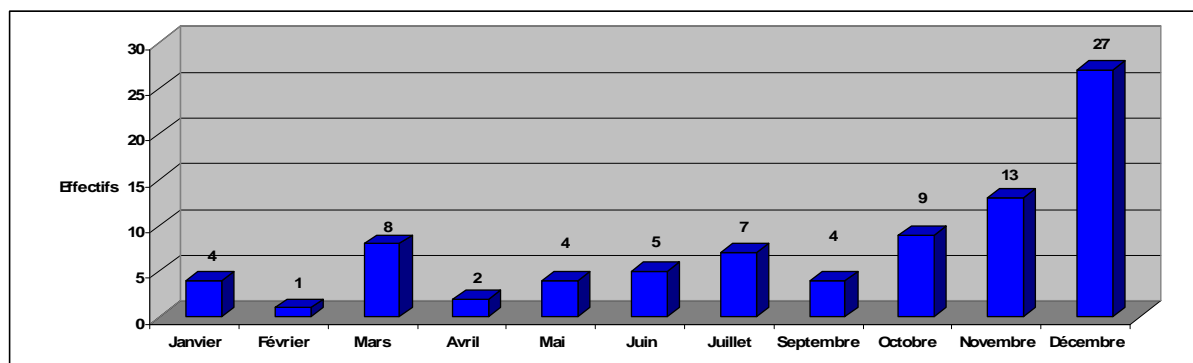
- 82% des femmes avaient moins de 30 ans contre seulement 53% de leurs homologues masculins.

Durée et conditions de préparation de la thèse

La durée des thèses

Comme dans les autres ED, les soutenances de thèse ont généralement lieu peu avant l'examen à la qualification par le CNU, c'est-à-dire entre le mois de novembre et le mois de janvier (52%).

Mois de soutenance de la thèse



La durée moyenne de la réalisation de la thèse est de trois ans et sept mois. Lorsque les délais administratifs de réalisation de la thèse sont de 3 ans, un peu plus de quatre thésards sur dix (43%) de l'ED SDV sont dans les temps (3 ans ou moins) et près d'un sur deux y a consacré entre 3 et 4 ans.

Durée de la préparation du doctorat selon le sexe

Durée des thèses	Femmes	Hommes	Total	N
2 à 3 ans	48,0	35,3	42,9	36
4 ans	44,0	50,0	46,4	39
5 ans	8,0	11,8	9,5	8
6 ans				
7 ans		2,9	1,2	1
Total	100,0	100,0	100,0	84

Les femmes proportionnellement plus jeunes que les hommes au moment de la soutenance de la thèse, achèvent plus rapidement leur thèse que leurs homologues masculins :

- 48% des femmes terminent la thèse en 2 ou 3 ans contre 35% des hommes
- 15% des hommes passent le doctorat après 5 années d'études et plus, contre 8% des femmes.

Notons enfin que :

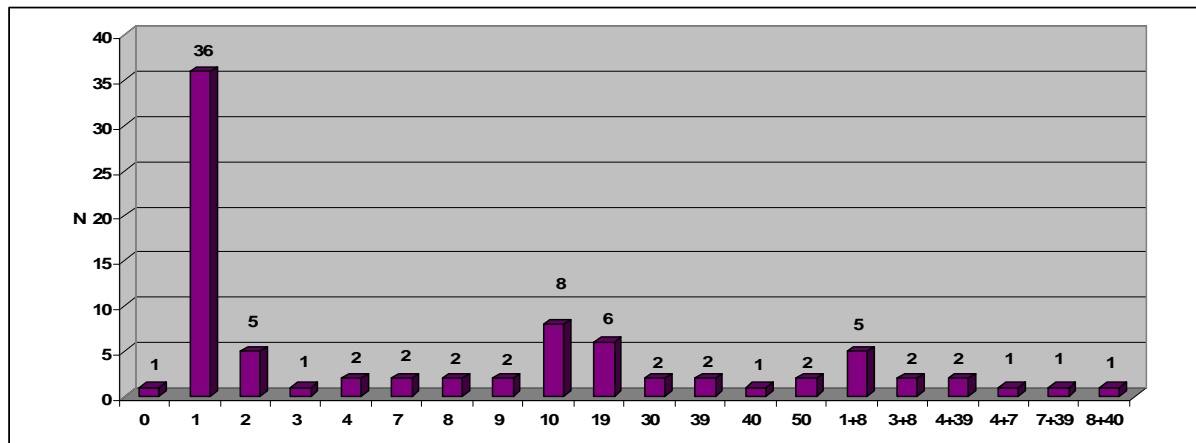
- 13 docteurs, soit 16%, ont bénéficié d'un poste de moniteur CIES pendant la réalisation de leur thèse : les hommes (9 sur 34, soit 27%) ont davantage que les femmes (4 sur 50, soit 8%) eu accès à ce type de poste.

- 1 seul docteur a occupé un poste d'ATER avant la soutenance de sa thèse.
- Aucune thèse des trois promotions ne relève d'une cotutelle internationale.

La totalité des docteurs ont bénéficié d'un financement

Il n'y a eu qu'une seule thèse soutenue sans financement à l'ED SDV entre 2001 à 2003. Toutefois, ce constat n'a rien pour surprendre, étant donné que les informations relatives aux conditions d'inscription en doctorat de cette ED stipulent que «seuls les étudiants bénéficiant d'une allocation de recherche (allocation du Ministère, subvention d'un organisme public ou privé....) sont autorisés à s'inscrire à l'Ecole Doctorale ».

Type de financement de la thèse



0= sans financement, 1=Allocation de recherche MR, 2= Allocations pour normalien ou polytechnicien, 3= BDI CNRS ou mixte, 4= Autres organismes de recherche, 7=Aides de Collectivités locales ou territoriale, 8= Aides directes provenant d'une association, 9= CIFRE, 10=Salariés de la fonction publique, 19=Salariés du secteur privé, 30=Financements sur contrats labo, 39= Autres financements par une entreprise, 40= Bourse étudiant étranger, 50= Autres modes de financement.

Globalement, les docteurs de ces promotions ont très majoritairement (80%) bénéficié d'une allocation, d'une bourse ou des aides financières du fait de l'objet de leur thèse.

14 thésards, soit 17%, ont préparé leur thèse en tant que salariés de la fonction publique ou du privé (il s'agit le plus souvent de praticiens hospitaliers ou de médecins du secteur privé). Enfin, 12 docteurs font état d'une succession de financement, comme par exemple une Allocation du MRT ou d'un Organisme de recherche relayée vers la fin de la thèse par un financement soit par une association soit par une entreprise.

L'analyse détaillée des financements montre que les thèses de l'ED SDV ont été financées par 13 sources différentes :

- Le mode de financement le plus fréquent (55%) est celui de l'allocation de recherche – du MRT ou pour normaliens/polytechniciens-.
- 6% des thèses étaient financées par des bourses provenant d'un organisme de recherche.
- 2 docteurs, d'origine étrangère, bénéficiaient d'une bourse pour étrangers (du gouvernement algérien).
- 4% des financements provenaient d'aides attribuées par des ministères, des collectivités ou des associations.
- Un très petit nombre de thèses (2%) ont obtenu un financement par un contrat de recherche au sein de leur laboratoire d'accueil.
- Le nombre de thèses financées par une convention CIFRE reste également très faible, soit 2%.

La proportion de thèses financées par une Allocation de Recherche MRT ou une allocation pour normaliens/polytechniciens a connu des variations assez importantes au fil des trois

années d'observation ; il passe de 47% pour la promotion de 2001 à 71% pour celui de 2002, pour ensuite régresser brutalement à 52% pour la promotion de 2003.

Sources de financement principal selon l'année de soutenance

Financement principal de la thèse	2001	2002	2003	Total	N
Sans financement	2,9			1,2	1
Allocation de recherche MRT	41,2	57,1	51,7	48,8	41
Allocations pour normalien ou polytechnicien	5,9	14,3		6,0	5
BDI CNRS ou mixte	5,9		3,4	3,6	3
Autres organismes de recherche (INRIA, INSERM...)	5,9	4,8	6,9	6,0	5
Aides de Collectivités locales ou territoriales	5,9		3,4	3,6	3
Aides directes provenant d'une association	2,9		3,4	2,4	2
CIFRE	5,9			2,4	2
Salariés de la fonction publique	14,7	4,8	6,9	9,5	8
Salariés du secteur privé	2,9	9,5	10,3	7,1	6
Financements sur contrats labo		4,8	3,4	2,4	2
Autre financements par une entreprise	2,9		3,4	2,4	2
Bourse/financement étudiant étranger			6,9	2,4	2
Autres modes de financement	2,9	4,8		2,4	2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	84
N	34	21	29	84	

Les femmes se distinguent à nouveau par la nature du financement de leurs thèses : elles sont moins souvent bénéficiaires d'une Allocation de recherche MRT ou ENS (52%) que les hommes (59%). En revanche, elles sont plus souvent financées par la Région ou par une association (10%) que leurs homologues masculins, pour qui cette source de financement n'existe pas du tout. Notons également que les hommes étaient plus souvent salariés (21%) pendant la préparation de leur thèse que leurs homologues féminins (14%).

Sources de financement principal de la thèse selon le sexe

Financement principal de la thèse	Femmes	Hommes	Total	N
Sans financement	2,0		1,2	1
Allocation de recherche MRT	48,0	50,0	48,8	41
Allocations pour normalien ou polytechnicien	4,0	8,8	6,0	5
BDI CNRS ou mixte	2,0	5,9	3,6	3
Autres organismes de recherche (INRIA, INSERM...)	6,0	5,9	6,0	5
Aides de Collectivités locales ou territoriales	6,0		3,6	3
Aides directes provenant d'une association	4,0		2,4	2
CIFRE		5,9	2,4	2
Salariés de la fonction publique	8,0	11,8	9,5	8
Salariés du secteur privé	6,0	8,8	7,1	6
Financements sur contrats labo	4,0		2,4	2
Autre financements par une entreprise	4,0		2,4	2
Bourse/financement étudiant étranger	4,0		2,4	2
Autres modes de financement	2,0	2,9	2,4	2
Total	100,0	100,0	100,0	84
N	50	34	84	

Retenons enfin que 13 des 46 allocataires de recherche MRT ou normaliens, soit 28%, ont bénéficié d'un chapeau de monitorat CIES.

Devenir professionnel des docteurs

Six docteurs sur dix sont partis en stage post-doctoral

L'insertion professionnelle des jeunes docteurs de l'ED SDV s'effectue encore plus rarement par un passage instantané des études à l'emploi que pour les autres Ecoles Doctorales de Sciences. Dans leur majorité les docteurs, comme nous l'avons vu, ont déjà travaillé plus ou moins fréquemment durant la préparation de leur thèse en tant qu'allocataires intégrés dans une équipe de recherche, chargés d'enseignement (ATER ou Moniteur) ou participant à des programmes de recherche. Certains travaillaient déjà dans le secteur de la santé en tant que praticiens hospitaliers.

A ces expériences professionnelles s'ajoute le post-doctorat, qui est désormais un passage fréquent dans la carrière des docteurs de nos trois promotions. Comme l'a montré l'AAU (Association of American Universities 1998, Carnoy 1998, Paul 2002), l'internationalisation de la science, la mobilité croissante des chercheurs et des scientifiques au niveau international, mais aussi les difficultés de recrutement dans le secteur académique, poussent un nombre croissant des jeunes docteurs à entreprendre un post-doctorat à l'issue de la thèse et, le plus souvent, à tenter l'aventure hors des frontières de France. Aussi, les post-doctorants s'ils ne sont plus de vrais étudiants, ne sont pas non plus de vrais chercheurs, tout au moins pas des chercheurs titulaires (Monguéro 2002). Nos observations montrent par ailleurs que l'effet de la discipline est décisif. En effet, la comparaison avec les autres ED de l'université montre que c'est en Biologie Moléculaire et Cellulaire de l'ED SDV que la proportion de docteurs partis en stage post-doc après la soutenance de la thèse est la plus importante, soit 62%, tandis que pour les docteurs des autres ED scientifiques ce taux atteint respectivement 52% pour l'ED SFA et 34% pour l'ED STIC. Nous avons déjà montré que dans le cas des autres Ecoles Doctorales de l'UNSA le pourcentage de post-doc est exceptionnellement bas, soit 2,6% pour LASH et de 0% pour INEI et pour MODEG.

La proportion de post-doc parmi les docteurs des trois promotions est très variable. De 71% parmi les docteurs des promotions 2001 et de 2002, ils ne sont plus que 45% à partir en post doc dans la promotion de 2003. Seule une enquête plus approfondie pourrait expliquer cette régression.

Proportion de post-doc selon l'année de soutenance

Post-doc	2001	2002	2003	Total	N
Non	29,4	28,6	55,2	38,1	32
Oui	70,6	71,4	44,8	61,9	52
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	84

Proportion de post-doc selon le sexe

Post-doc	Femmes	Hommes	Total	N
Non	38,0	38,2	38,1	32
Oui	62,0	61,8	61,9	52
	100,0	100,0	100,0	84
N	50	34	84	

Les femmes et les hommes ont recours aux stages post-doc dans les mêmes proportions (62%)

Les principales destinations sont :

- Les Etats-Unis et l'Angleterre qui ont accueilli respectivement 42% et 15% des post-doc de l'ED SDV.

Il n'est pas rare d'effectuer plusieurs stages post-doc durant la période de transition de la thèse à l'emploi stable ; c'est, en effet, globalement 71 stages post-doc qui ont été effectués par les 52 docteurs des 3 promos agrégés

Effectuer un post-doc, c'est, pour la grande majorité des docteurs, s'inscrire dans une mobilité internationale :

- 69 % des stages ont eu lieu dans un pays étranger
- 38% dans un laboratoire de recherche français.

Pays destinataires du post-doc

Pays	Nombre	%
Angleterre	8	15,4
Allemagne	1	1,9
Australie	1	1,9
Belgique	1	1,9
Canada	3	5,8
Grèce	1	1,9
France	16	30,8
dt: Nice-Sophia	13	25,0
Italie	2	3,8
Pays-Bas	1	1,9
Suède	1	1,9
Suisse	1	1,9
USA	22	42,3
Total	52	100,0

Durée du post-doc selon le sexe

Durée post -doc	Femmes	Hommes	Total	N
12 mois	6,5	0,0	3,8	2
18 mois	0,0	4,8	1,9	1
24 à 35 mois	25,8	47,7	34,5	18
36 mois	35,5	23,8	30,8	16
48 mois	29,0	19,0	25,0	13
Non renseignée	3,2	4,8	3,8	2
	100,0	100,0	100,0	52
N	31	21	52	

Les stages sont plutôt de longue durée :

- 56% s'étendent sur 3 ans ou plus.
- 35% durent entre 2 et 3 ans.
- 6% s'étalent sur moins de 24 mois.

La période de transition thèse-emploi stable est en moyenne plus longue pour les femmes que pour les hommes :

- 65% des femmes ont travaillé trois ans ou plus en post-doc contre 43% des hommes

Situation et type d'activité des docteurs au 1^{er} mars 2006

Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, les données dont nous disposons ne nous permettaient pas, comme pour les autres ED de l'UNSA, d'évaluer la situation professionnelle des docteurs un an après la soutenance de leur thèse. Nous avons pu, en revanche, extraire de la base de données obtenue auprès du secrétariat de l'ED SDV les renseignements relatifs à la nature et la localisation du dernier emploi connu des docteurs au 1^{er} mars 2006. Il s'agit du dernier emploi connu, ce qui veut dire qu'il peut tout aussi bien s'agir de l'emploi occupé immédiatement après la thèse, un an après la thèse ou au 1^{er} mars 2006. D'autre part, rendre compte de la situation d'insertion professionnelle exige que nous prenions en considération l'intervalle de temps entre la date d'obtention de la thèse et cette deuxième date, car il faut évidemment s'attendre à ce que les situations professionnelles soient bien différentes selon qu'on les évalue un an après ou quatre ans après la thèse.

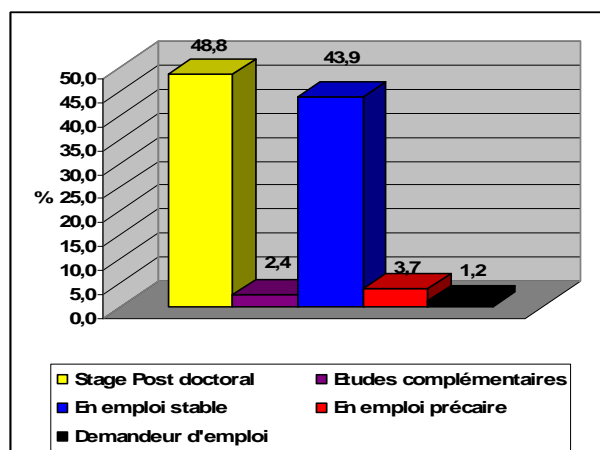
Avant de décrire le devenir professionnel selon cet intervalle de temps nous présentons rapidement la situation des docteurs des trois promotions agrégées au 1^{er} mars 2006

En excluant les deux docteurs dont la situation professionnelle est inconnue nos observations montrent que :

- 96% occupent un emploi et que pour :
 - 44% il s'agit d'un emploi stable (CDI)
 - 52% il s'agit d'un emploi précaire et enfin pour 49% c'est un stage Post-doc

Situation professionnelle au 1er mars 2006	N
Stage Post doctoral	40
Etudes complémentaires	2
En emploi stable	36
En emploi précaire	3
Demandeur d'emploi	1
Situation inconnue	2
Total	84

Situation professionnelle connue au 1^{er} mars 2006 des 3 promotions agrégées



**Dernière situation professionnelle connue au 1^{er} mars
2006 selon le sexe du docteur**

Situation professionnelle au 1er mars 2006	Femmes	Hommes	Total	N
Stage Post doctoral	48,0	50,0	48,8	40
Etudes complémentaires	4,0		2,4	2
Emploi stable (CDI)	44,0	43,8	43,9	36
Enseignants 1er et second degré	4,0		2,4	2
Enseignants Supérieur	10,0	12,5	11,0	9
Chercheurs organismes	6,0	6,3	6,1	5
Administration publique	14,0	9,4	12,2	10
Chercheurs dans le privé	6,0	15,6	9,8	8
Autre activité	4,0		2,4	2
Emploi précaire (CDD)	4,0	3,1	3,7	3
ATER		3,1	1,2	1
CDD Recherche publique	2,0		1,2	1
CDD Recherche et développement	2,0		1,2	1
Demandeur d'emploi		3,1	1,2	1
Total	100,0	100,0	100,0	82
N	50	32	82	

L'insertion professionnelle des femmes et des hommes diffère globalement très peu. Remarquons toutefois malgré les chiffres extrêmement faibles que seule des femmes (2) poursuivent des études complémentaires et qu'inversement le seul docteur demandeur d'emploi est un homme.

L'examen selon l'organisme de recherche des unités d'accueil des docteurs montre que lorsque le doctorat a été préparé dans un laboratoire relevant du CNRS ou de l'INSERM, le docteur était plus souvent dans une situation d'attente sur un emploi Post-doc (53% et 57%), que la moyenne des docteurs (49%).

Dernière situation professionnelle connue selon l'unité de recherche du docteur

Situation professionnelle au 1er mars 2006	CNRS	INSERM	INRA	EA	Autre	Total	N
Stage Post doctoral	52,6	56,7	25,0	33,3	14,3	48,8	40
Etudes complémentaires		6,7				2,4	2
Enseignants 1er et second degré	2,6	3,3				2,4	2
Enseignants Supérieur	18,4	6,7				11,0	9
Chercheurs organismes	7,9		50,0			6,1	5
Administration publique		10,0		66,7	71,4	12,2	10
Chercheurs dans le privé	7,9	10,0	25,0		14,3	9,8	8
Autre activité	2,6	3,3				2,4	2
ATER	2,6					1,2	1
CDD Recherche publique	2,6					1,2	1
CDD Recherche et développement		3,3				1,2	1
Demandeur d'emploi	2,6					1,2	1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	82
N	38	30	4	3	7	82	

Situation professionnelle connue des allocataires de recherche au 1^{er} mars 2006

Situation professionnelle au 1 ^{er} mars 2006	Allocataires de recherche MRT ou ENS N	% docteurs allocataires MRT ou ENS	% Total docteurs	N
Stage Post doctoral	24	60,0	48,8	40
Etudes complémentaires	2	5,0	2,4	2
Enseignants 1er et second degré	1	2,5	2,4	2
Enseignants Supérieur	4	10,0	11,0	9
Chercheurs organismes	2	5,0	6,1	5
Administration publique			12,2	10
Chercheurs dans le privé	2	5,0	9,8	8
Autre activité	2	5,0	2,4	2
ATER	1	2,5	1,2	1
CDD Recherche publique			1,2	1
CDD Recherche et développement	1	2,5	1,2	1
Demandeur d'emploi	1	2,5	1,2	1
Total	40	100,0	100,0	82

Comme pour les docteurs des autres ED Scientifiques, l'allocation de recherche ne paraît pas assurer une insertion professionnelle rapide :

- 60% des allocataires de recherche sont en stage post-doc au 1^{er} mars 2006, contre 49% de l'ensemble des docteurs.

5 ans après la thèse, la précarité de l'emploi prédomine

En prenant maintenant en considération d'une part l'année d'obtention du doctorat et d'autre part l'intervalle de temps entre la date d'obtention de la thèse et le 1^{er} mars 2006, on constate, comme il était prévisible, que plus la thèse est ancienne, plus le docteur a des chances d'occuper un emploi stable : c'est le cas pour 50% des docteurs de la promotion de 2001, contre 38% de ceux de 2002 et de 41% de ceux de 2003. Cependant il convient de nuancer ce résultat. D'abord parce que ces taux d'insertion professionnelle des trois promotions des docteurs de l'ED SDV, renvoyant à des emplois stables, sont extrêmement faibles. Par ailleurs, s'il fallait retenir une seule caractéristique dans l'évolution professionnelle des trois promotions des Docteurs de l'ED SDV, la caractéristique principale serait la stagnation. A quoi il convient d'ajouter l'augmentation de la proportion de stagiaires post-doc pour les promotions les plus anciennes : 45% des docteurs de la promotion 2003, en effet, sont en post-doc en 2006, contre 57% de la promotion 2002 et 47% de la promotion 2001.

- 50% des docteurs de la promotion 2001 occupent un emploi stable. Près d'un tiers sont titularisés dans la fonction publique : 13% dans l'enseignement supérieur, 9% dans la recherche publique et 9% dans l'administration publique (il s'agit souvent de praticiens hospitaliers qui ont préparé la thèse en tant que salariés de ce secteur d'emploi). Les autres 50% sont en post-doc (47%) ou effectuent des études complémentaires (3%).

- Seulement 38% des docteurs de la promotion 2002 ont intégré un emploi stable. Pour ces derniers il s'agit, plus que pour la promotion précédente, d'une intégration dans l'enseignement (24%) : 14% en tant que enseignant-chercheur universitaire et 10% dans l'enseignement secondaire. Notons enfin, le désolant record du taux de docteurs en post-doc (57%) tenu par cette promotion 2002.
- La plus jeune des promotions, celle de 2003, se trouve à 41% dans une situation d'emploi stable. Comparée aux promotions antérieures, la promotion 2003 occupe davantage des emplois précaires (10%), mais elle compte en revanche moins de post-doc (43%).

Dernière situation professionnelle connue au 1^{er} mars 2006 selon l'année de soutenance de la thèse

Situation professionnelle au 1er mars 2006	2001	2002	2003	Total	N
Stage Post doctoral	46,9	57,1	44,8	48,8	40
Etudes complémentaires	3,1		3,4	2,4	2
Emploi stable dt :	50,1	38,1	41,3	43,9	36
Enseignants 1er et second degré		9,5		2,4	2
Enseignants Supérieur	12,5	14,3	6,9	11,0	9
Chercheurs organismes	9,4		6,9	6,1	5
Administration publique	9,4	9,5	17,2	12,2	10
Chercheurs dans le privé	18,8		6,9	9,8	8
Autre activité		4,8	3,4	2,4	2
Emploi précaire dt :	0	4,8	10,2	4,8	4
ATER		4,8		1,2	1
CDD Recherche publique			3,4	1,2	1
CDD Recherche et développement			3,4	1,2	1
Demandeur d'emploi			3,4	1,2	1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	82
N	32	21	29	82	

L'examen des évolutions survenues dans l'intervalle qui sépare la soutenance de la thèse de la situation professionnelle au 1^{er} mars 2006 montre que l'insertion des docteurs ne s'améliore guère avec le temps. Pour un même taux d'emploi aux deux dates, la part d'emplois stables entre les deux périodes croît de 42% à 47%, mais on note également que pour les diplômés de l'ED SDV les chances d'être encore en stage post-doc sont plus fréquentes pour les anciennes générations que pour les docteurs des promotions plus récentes : cinq ans après la thèse 58% des docteurs sont encore en post-doc, alors que deux ans après la thèse c'est le cas pour 44% des docteurs⁶.

⁶ Notons, comme déjà mentionné, que ce résultat nous laisse sceptiques quant à la fiabilité de nos données.

Dernière situation professionnelle connue des docteurs selon l'intervalle de temps entre la thèse et l'emploi au 1^{er} mars 2006

Situation professionnelle au 1er mars 2006	2ans	3 ans	4 ans	5 ans	Total
Stage Post doctoral	43,8	45,8	50,0	58,3	48,8
Etudes complémentaires		4,2	3,3		2,4
Emploi stable CDI	43,8	41,7	46,7	41,7	43,9
Enseignants 1er et second degré		4,2	3,3		2,4
Enseignants Supérieur	6,3	8,3	13,3	16,7	11,0
Chercheurs organismes	6,3	4,2	10,0		6,1
Administration publique	25,0	12,5	6,7	8,3	12,2
Chercheurs dans le privé	6,3	4,2	13,3	16,7	9,8
Autre activité		8,3			2,4
Emploi précaire CDD	6,3	8,3			3,7
ATER		4,2			1,2
CDD Recherche publique		4,2			1,2
CDD Recherche et développement	6,3				1,2
Demandeur d'emploi	6,3				1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	16	24	30	12	82

L'observation des lieux d'emploi des docteurs des promotions 2001, 2002 et 2003 nous donne une idée de la mobilité professionnelle qu'ils ont connue :

- 57% des docteurs occupent un emploi en France (42% dans le département des Alpes Maritimes ou à Monaco, 8% dans la région parisienne et 7% dans une autre région en France).
- 43% des docteurs exercent une activité professionnelle à l'étranger.

Nos résultats statistiques montrent également que pour les 35 docteurs qui ont opté pour une installation professionnelle à l'étranger, il s'agit pour 28 d'entre eux d'un post-doc. Pour les 7 autres docteurs il s'agit par contre d'emplois stables sur des CDI soit dans l'enseignement supérieur (4), soit dans la recherche privé (3).

Répartition selon la dernière situation professionnelle connue des docteurs au 1^{er} mars 2006 et la localisation géographique de leur employeur

Situation professionnelle au 1er mars 2006	Alpes-Maritimes	Région Parisienne	Autres régions de France	Etranger	Total
Stage Post doctoral	22,5	2,5	5,0	70,0	100,0
Etudes complémentaires	100,0				100,0
Enseignants 1er et second degré		50,0	50,0		100,0
Enseignants Supérieur	44,4		11,1	44,4	100,0
Chercheurs organismes	80,0		20,0		100,0
Administration publique	90,0		10,0		100,0
Chercheurs dans le privé	25,0	25,0	12,5	37,5	100,0
Autre activité		100,0			100,0
ATER	100,0				100,0
CDD Recherche publique	100,0				100,0
CDD Recherche et développement	100,0				100,0
Demandeur d'emploi	100,0				100,0
Total	41,5	7,3	8,5	42,7	100,0
N	34	6	7	35	82

En conclusion de ces analyses du devenir professionnel des docteurs de l'ED des Sciences de la Vie et de la Santé, il nous paraît important de souligner que l'ensemble des docteurs ayant choisi d'« émigrer » et de tenter une insertion professionnelle ailleurs que sur le marché de l'emploi français - apparemment trop étroit pour les docteurs en Biologie-, sont de nationalité française. Soulignons également que si l'accès à l'emploi à l'issus de la Thèse n'est pas la principale difficulté dans l'insertion, en revanche les parcours professionnels des jeunes docteurs en biologie moléculaire et cellulaire, formés pour la recherche et l'enseignement supérieur, laissent paraître un poids particulièrement important d'emplois précaires. Ces emplois correspondent aux emplois post-doctorats appartenant au secteur de la recherche publique et universitaire. Cependant le post-doc ne semble pas avoir d'influence sur la probabilité d'accéder à un poste d'enseignant-chercheur ou de chercheur dans la recherche publique : en effet le taux d'anciens post-doc parmi les docteurs qui occupent ce type d'emploi en mars 2006 est légèrement moins élevé que pour la moyenne de la population, soit 60% contre 62%.

Bibliographie

Association of American Universities, 1998, Committee on Postdoctoral Education : Report and recommendations, Washington, DC.

Carnoy M., The Globalization of Innovation, Nationalist Competition, and the Internationalization of Scientific Training, "Competition and Change 3, pp 237-262.

Paul J.J., 2002, Quelle formation pour les docteurs face aux évolutions du marché du travail, Actes du colloque MSU/IREDU, 28629 mars, Dijon.

Moguéro P., 2002, Diversité des pos-doctorats et insertion professionnelle des docteurs, IREDU-CNRS.